



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4633

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Antenne Mobile d'Action Culturelle, pour l'organisation des 34e rencontres de conteurs en Rhône-Alpes, "Paroles en Festival", du 10 au 25 mai 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4633 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A
L'ASSOCIATION ANTENNE MOBILE D'ACTION
CULTURELLE, POUR L'ORGANISATION DES 34E
RENCONTRES DE CONTEURS EN RHONE-ALPES,
"PAROLES EN FESTIVAL", DU 10 AU 25 MAI 2019
(DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

L'association Antenne Mobile d'Action Culturelle organise les 34^e rencontres de conteurs
en Rhône-Alpes, « Paroles en Festival », du 10 mai au 25 mai 2019.

Créée en 1981, l'Antenne Mobile d'Action Culturelle (AMAC) mène une action
culturelle pluridisciplinaire : théâtre, musique, danse, cinéma, marionnettes, variétés,
expositions, arts plastiques, avec diffusion en milieu scolaire, zones rurales ou urbaines
sans limite géographique.

Dans le cadre de « Paroles en Festival », l'AMAC organise des rencontres autour du
conte et de l'oralité qui réunissent chaque année des professionnels, des amateurs et un
public de plus en plus nombreux. En 2018, la manifestation a rassemblé 3 900 spectateurs
sur une quarantaine de spectacles.

L'AMAC cherche à associer le conte à d'autres disciplines artistiques, telles que la
musique, le chant ou la danse. Le festival est passé d'une itinérance régionale à un
ancrage dans le territoire Rhône-alpin.

Cette année, la 34^e édition offre une programmation spécifique dans différents lieux sur
Lyon :

- La conteuse Monique Répécaud présentera à la Salle des Rancy à Lyon 3^e, le spectacle
« Petites douceurs salées à la tombée du soir ». Contes philosophiques orientaux, ces
petites histoires venues du fin fond de l'humanité et du bout du monde sont pleines de
poésie, de sagesse, de tendresse et d'éclats de rire. Elles sont les témoins de la richesse
des cultures orientales et de la « littérature orale » des peuples anciens. D'une actualité
étonnante, ces contes nous renvoient, comme dans un miroir, la réalité intemporelle de
notre condition humaine.

- Un spectacle de contes et musique sera proposé par l'artiste Clémence Marioni, à la
Maison des Passages à Lyon 5^e, intitulé « Bébé lune et bébé soleil », conte musical, jeux
sonores et visuels sur le jour et la nuit, pour les tout-petits.

- A la MJC Monplaisir à Lyon 8^e, le conteur togolais Madje Markus Soussoukpo
racontera l'histoire de deux frères jumeaux qui tentent de fuir une méchante sorcière
nommée « Gangankoukouganan ».

Il présentera également un spectacle de contes sur la Place d'Ainay, à Lyon 2^e.

- Le conteur Philippe Sizaire accompagné de la musicienne et chanteuse Naïra Andrade,
présenteront à la Bibliothèque municipale de Lyon 2^e, un spectacle de contes, chansons et

musique. Au son du tambour, du cuatro, de la guitare et de l'accordéon, « Femmes du Fleuve » nous emmène en Amérique Latine sur les bords d'un fleuve où vivent des femmes inconnues, mais dont il importe de raconter l'histoire : femmes fortes malgré leurs blessures, femmes libres parce qu'elles l'ont décidé et n'écoutent que la loi de leur voix intérieure, femmes du quotidien qui se battent pour que continuent de vivre des rêves plus grands qu'elles.

- Les enfants de l'école Jean Giono à Lyon 8^e s'improviseront conteurs le temps d'une journée ; et les jeunes de la Maison des Adolescents de Lyon présenteront un spectacle intitulé « Des histoires à grandir » à la Salle des Rancy et également à la Bibliothèque de Lyon 2^e.

- Une scène ouverte aux conteurs amateurs aura également lieu à la Bibliothèque municipale de Lyon 2^e.

Le Festival se produit également dans d'autres villes de la région Auvergne Rhône-Alpes.

A travers ce festival, l'association souhaite :

- sensibiliser le public à l'art du conte ;
- constituer un rendez-vous reconnu du conte et des arts de la parole ;
- proposer une programmation accessible à tous ;
- permettre la rencontre entre les conteurs régionaux, nationaux et internationaux avec le public.

En 2018, l'association a reçu une subvention de 5 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par la délibération n° 2018/3722 du 26 mars 2018.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 5 000 euros allouée à l'opération et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 57 104,21 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association Antenne Mobile d'Action Culturelle, je propose de lui allouer une subvention de 5 000 euros.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2018/3722 du 26 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **des 2^e, 3^e, 5^e et 8^e arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'association Antenne Mobile d'Action Culturelle, pour l'organisation des 34^e rencontres de conteurs en Rhône-Alpes « Paroles en Festival », du 10 mai au 25 mai 2019.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT